

SUPERVISION

GROUPE D'ACCOMPAGNEMENT DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

Exprimer, reconnaître et savoir travailler avec les résonances profondes inhérentes aux métiers de la relation humaine, pouvoir se situer différemment au niveau professionnelle et personnel dans la rencontre et la relation à l'autre.

> SESSION :

Année 2021

> DUREE :

2h x 10 mois

> POUR QUI ?

Public concerné (*sourds et entendants pratiquant la langue des signes*) :

Équipe pluridisciplinaires des secteurs différents, tout professionnel désireux de faire évoluer sa pratique, professionnels engagés dans un travail interdisciplinaire

> EFFECTIF :

3 à 8 participant.e.s

> LOCALISATION :

Sur site pour les équipes (*institution, entreprise, association, service public ou privé*)

> COÛT :

2000 euros (*sans compter les frais de déplacements de l'intervenante*)

> INTERVENANT.E.S :

M^{me} DENIS Virginie, psychologue-formatrice

> OBJECTIFS ?

- Permettre à chaque participant de mieux appréhender sa pratique professionnelle, sa relation avec les usagers ou patients et sa position institutionnelle ;
- Confronter les savoirs et les pratiques afin d'améliorer la qualité du service proposé aux usagers ou patients ;
- Renforcer la cohésion du travail en équipe ;
- Soutenir des expérimentations et des méthodologies nouvelles.

> PROGRAMME :

Dans un tissu social et interculturel (sourd et entendant) qui évolue sans cesse, les professionnels de la relation humaine sont confrontés à la nouveauté et à la complexité des situations à prendre en charge.

Nous vous proposons des dispositifs d'accompagnement et de soutien des professionnels pour analyser dans l'interdisciplinarité la nouveauté et la complexité des situations rencontrées avec l'objectif de renforcer l'efficacité et le sens des actions proposées.

1) Groupe d'analyse des pratiques

Travail en interdisciplinarité sur des situations amenées par les participants afin de les soumettre au regard et à l'analyse d'un tiers extérieur qui contribuera ainsi à renforcer la cohésion et l'efficacité des actions mises en œuvre.

2) Régulation d'équipe

Mise en place d'un cadre protégé et protecteur pour y déposer les incompréhensions, les tensions et les conflits afin de restaurer la communication et permettre une pratique à plusieurs dans le respect et la prise en compte des différences.

> MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

Échanges avec l'intervenante, travail autour de l'analyse des situations avec les participants et de l'apport des théories de la part de l'intervenante.

> CONTACT :

Angélique Marchadour
Secrétaire Comptable

Mail : sossurdus31@gmail.com
Skype : Accueil SOS Surdus